

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS

Ouverture de la 50^e législature

DISCOURS PRÉSIDENTIEL DE M. LAURENT DEBROT PRÉSIDENT D'ANCIENNETÉ DU GRAND CONSEIL

LE 30 MAI 2017, EN SESSION

Mesdames et Messieurs les député-e-s,
Madame et Messieurs les conseillers d'État,
Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous accueillir ici pour l'ouverture de la 50^e législature de la République et Canton de Neuchâtel en tant que doyen de fonction du Grand Conseil. Rôle que j'aurais pu céder à notre futur président, M. Jean-Paul Wettstein, puisque celui-ci est entré au Grand Conseil deux ans avant moi en 1993, avant de le quitter durant 13 ans.

Avant tout chose, je tiens à vous féliciter de votre élection ou réélection, qui vous donne une responsabilité envers les électeurs qui vous ont fait confiance. J'ai également une pensée pour celles et ceux qui, après avoir hanté ces lieux, ont renoncé à faire acte de candidature et pour les autres qui, injustement peut-être, n'ont pas été réélus. Enfin je félicite et remercie celles et ceux qui se sont engagés corps et âme dans la campagne électorale et qui n'ont pas été élus. La démocratie a décidément quelque chose d'ingrat qui ne doit pas décourager celles et ceux qui ont foi en notre société.

Cette nouvelle législature est aussi marquée par un record absolu puisque qu'elle sera la plus féminine de l'histoire du canton avec 39 députées, malheureusement encore bien loin de la parité. Parité atteinte à gauche grâce au score canon, merci de ne pas y voir un jeu de mot graveleux, des socialistes avec près de 60% de femmes élues.

Je ne souhaite pas limiter mon rôle de président d'un instant à simplement vous accueillir, en particulier vous, les 48 nouveaux membres du Grand Conseil. Le doyen a le privilège de pouvoir prendre la parole face à cette assemblée encore toute émue et attentive. On dit même que son temps de parole ne serait limité que par lui-même.

Sans prendre le costume du vieux sage, que nombre d'entre vous sait que je ne suis pas, il revient au doyen d'orienter modestement la législature en relativisant les événements présents à la lumière du passé et de son éternel recommencement. Relativiser ne veut pas dire nier ou négliger. Car oui, il y a une certaine constance. Ainsi, en 22 ans, je n'ai jamais vécu le bouclement d'un budget dans la sérénité, le dossier hospitalier a toujours été conflictuel, tout comme la péréquation ou l'action sociale. Demeurent, année après année, les difficultés que rencontre notre canton et les plus modestes de ses habitants. C'est un défi permanent qui ne souffre d'aucun préjugé, d'aucune certitude, d'aucun dogme. Les majorités des forces politiques se sont succédées instituant une espèce d'alternance, voire de cohabitation à la neuchâteloise. Chaque bord a pu goûter au privilège d'être dans une

majorité, voire d'une double majorité Conseil d'État et Grand Conseil. Force est de constater que nous n'avons pas vécu de révolution depuis plus de 150 ans, et que ce constat appelle à une certaine modestie. Je vous invite toutes et tous à l'ouverture d'esprit qui a fait la grandeur de notre canton et son dynamisme, à ne pas vous enfermer dans des schémas d'un autre temps pour un autre temps. Garder l'esprit d'innovation et de solidarité qui a inspiré le préambule de notre Constitution que je me permets de lire ici:

« Le peuple du canton de Neuchâtel, conscient de ses responsabilités à l'égard de la personne humaine, de la communauté, de l'environnement naturel et des générations futures, respectueux de la diversité des cultures et des régions, soucieux d'assurer, autant qu'il dépend de lui, la liberté, la justice, la paix et la prospérité dans un ordre démocratique et d'aménager une collectivité vivante, unie, solidaire et ouverte au monde, se donne la Constitution qui suit:... »

Ces défis nous devons les relever ensemble, réunis dans une cohésion cantonale toujours renouvelée. Comme membre du Grand Conseil, nous en avons la garde partagée. Or, jamais depuis que je siège ici cette cohésion n'a été aussi mal traitée. Les référendums régionalistes se succèdent, mettant à mal les compromis que nous avons souvent difficilement ajustés en commission et en plénum. Peut-être sommes-nous trop éloignés de nos électeurs, peut-être ne savons-nous pas communiquer ? Toujours est-il qu'ils menacent sérieusement notre communauté.

Et j'en veux particulièrement à ceux qui ont lancé le référendum contre le report du partage de l'impôt des frontaliers entre les communes. Ces jours, sont publiés dans les journaux régionaux du Bas des messages ignobles de mensonges et d'égoïsme invitant la population des communes les plus nanties du canton – situées au bord du lac –, à signer le référendum risquant de mettre à genou des communes qui ont déjà un pied à terre.

Certes, la péréquation âgée maintenant de 16 ans ne joue plus son rôle à satisfaction. Le Conseil d'État en a pleinement conscience et ne manquera pas de revenir rapidement avec de nouvelles propositions. Malheureusement la péréquation étant un flux à somme neutre entre les communes, il y aura toujours des gagnantes et des perdantes. Le syndrome de la dernière colonne qui pousse celles et ceux qui ne veulent pas comprendre les subtils équilibres qui leur sont proposés, se contentent de lire le résultat final et de juger l'exercice au seul « qui perd, qui gagne ». Nous devons fermement condamner ces réflexes régionalistes qui mettent le feu à la cohésion cantonale.

Je terminerai par une touche plus positive, une proposition plus constructive et rassembleuse qui me tient particulièrement à cœur.

Vous n'êtes pas sans savoir que le défi du XXI^e siècle est ou sera celui de l'énergie. Au cœur du problème, son utilisation rationnelle. Toutes les politiques, tant fédérales que cantonales, en font leur cheval de bataille. Or, il est un domaine qui concerne 30% de notre consommation et qui peine à faire sa part en matière de projet d'économie, c'est celui des carburants, principalement celui des transports motorisés individuels. Ils se contentent d'attendre l'amélioration de l'efficacité des moteurs à combustion ou l'arrivée des véhicules électriques sans que celles-ci n'arrivent à compenser l'augmentation continue de notre mobilité motorisée.

Afin de favoriser massivement l'utilisation des transports publics, nous allons proposer ces prochaines semaines de les rendre gratuits sur l'ensemble du canton. Cette proposition peut paraître complètement farfelue et iconoclaste, et d'aucuns crieront au coût exorbitant pour nos finances. Pourtant, nous prétendons que cette mesure pourrait être entièrement financée par les recettes fiscales engendrées par la réduction des frais de déplacement qui,

par leur gratuité deviendraient caduques. En contrepartie des transports publics gratuits les contribuables ne pourraient plus déduire leur frais de déplacement à l'intérieur du canton.

Les effets secondaires d'une telle mesure seraient nombreux : la fin des automates à billets, la fin des contrôles inopinés et la gestion conflictuelle des amendes, la fin de la bureaucratie pour les remboursements des frais de déplacement, la fin des subventionnements des abonnements. Un véritable changement de paradigme en matière de mobilité après presque un siècle du tout pour l'auto.

Une façon de présenter notre canton de manière dynamique et accueillante au reste du pays, voire plus loin. Neuchâtel, terre d'innovation et d'ouverture qui ne manquera pas d'attirer nombre de visiteurs.

Une façon de concrétiser la nouvelle devise de notre république « Un canton, un espace » en renforçant notre sentiment d'appartenance et de fierté.

Je n'ai pas choisi par hasard de vous présenter aujourd'hui cette petite pique de politique pratique. Je tenais à montrer aux plus jeunes d'entre nous, que même après 22 ans de Grand Conseil, on peut garder candeur, fraîcheur et d'utopie, tout en gardant les pieds sur terre.

Et de conclure par une citation de Dom Elder Camara :

« Lorsqu'on rêve tout seul, ce n'est qu'un rêve alors que lorsqu'on rêve à plusieurs c'est déjà une réalité. L'utopie partagée, c'est le ressort de l'Histoire. »

Laurent Debrot